

Les zones grises

PROCESSUS D'ATTRIBUTION
DES RESPONSABILITÉS

Les zones grises

PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

GROUPE HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

MARS 2008

*Santé
et Services sociaux*

Québec 

Ce document a été rédigé par :

Michel Bilodeau, chef de service, Hygiène et salubrité, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Sylvie Boudreault, chef de service, Hygiène et salubrité et Gestion des déchets biomédicaux infectieux, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

André Desrosiers, chef de service, Hygiène et salubrité, buanderie, sécurité et télécommunications, Hôpital Douglas

Bruno Dubreuil, chef de service, Entretien sanitaire, buanderie-lingerie, gestion des déchets biomédicaux, Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, responsable du sous-groupe de travail

Gilles Ferland, ingénieur biomédical, responsable de secteur, Planification et acquisition des équipements biomédicaux, Groupe biomédical Montérégie, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Richard Gagnon, coordonnateur des services salubrité, lingerie, messagerie et téléphonie, Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun

Ginette Hébert, coordonnatrice du service de prévention des infections, Centre universitaire de santé McGill

Denis Lavoie, coordonnateur à la prévention des infections en matière d'hygiène et de salubrité, Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon Hôpital Saint-François d'Assise

Danielle Sicotte, accompagnatrice

Paul Trahan, chef de service, Aides et services techniques, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Merci aux collaborateurs qui ont validé l'outil de travail dans leur établissement.

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Ce document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca/hygiene-salubrite

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN : 978-2-550-52566-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire québécois et à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2008

1. CONTEXTE ET MANDAT DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL

Contexte

Émises en mai 2006 en raison des problématiques reliées aux infections nosocomiales, les *Lignes directrices en hygiène et salubrité*¹ ont suscité de nombreuses réflexions à l'égard de l'environnement et du matériel utilisé.

Le document sur les *Lignes directrices* vise à :

- préserver un environnement propre ;
- limiter les risques de transmission des agents infectieux par l'entremise des surfaces inanimées de l'environnement ;
- assurer la sécurité des patients et du personnel ;
- maintenir l'intégrité des surfaces.

L'environnement est défini dans les *Lignes directrices* comme étant « les diverses surfaces de sols, de murs, les équipements fixes et mobiles, le mobilier et les accessoires susceptibles d'entrer en contact direct ou indirect avec les patients et qui peuvent de ce fait constituer un réservoir d'agents pathogènes pouvant être transmis aux patients, aux visiteurs et aux membres du personnel ». La responsabilité du nettoyage et de la désinfection de plusieurs surfaces telles que les murs, les planchers, le mobilier, confiée au service Hygiène et salubrité, est déjà prévue au manuel de gestion financière. Toutefois, il existe plusieurs autres surfaces pour lesquelles la responsabilité de nettoyage et de désinfection n'est pas attribuée ; c'est le cas pour une grande partie des appareils et accessoires utilisés dans les établissements de soins. Ces surfaces sont donc désignées comme étant des « zones grises ».

L'importance de la décontamination de l'environnement dans la lutte contre la transmission des infections en milieu de soins est maintenant reconnue. La problématique réside dans l'attribution de la responsabilité de nettoyage et de désinfection des nombreuses surfaces. La réorganisation des activités cliniques jumelée à l'évolution rapide de la technologie ont fait en sorte que cette responsabilité n'a pas toujours été attribuée et que les critères permettant de guider les établissements dans l'attribution de cette responsabilité ne sont pas connus de tous.

Toutes surfaces, mobilier, appareils ou autres matériels pouvant se trouver en contact avec les patients représentent une source importante de contamination. Il faut donc s'assurer d'un entretien adéquat et sécuritaire. Pour y arriver, il faut adopter une démarche systématique permettant d'abord de connaître les surfaces représentant un risque de transmission, ainsi que le niveau de ce risque, et ce, pour l'ensemble des items inventoriés appartenant à l'établissement, de même que ceux qui sont l'objet d'un prêt.

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Lignes directrices en hygiène et salubrité. Analyse et concertation*, document élaboré par le groupe de travail en hygiène et salubrité sous la coordination de la Direction générale de la coordination, du financement, de l'équipement et des ressources informatiques, Québec, MSSS, 2006, 51 p.

En plus de produire les *Lignes directrices en hygiène et salubrité*, le groupe principal a aussi comme mandat de produire un guide destiné au personnel d'hygiène et salubrité comprenant des techniques et présentant des procédures d'entretien de même que les conditions nécessaires à leur réalisation. De plus, une des recommandations des *Lignes directrices* se lit comme suit : « L'établissement doit nommer une personne responsable de la gestion du risque environnemental qui s'assurera que toutes les tâches de nettoyage et de désinfection soient attribuées. »

Mandat

À la suite du constat que la responsabilité du nettoyage et de la désinfection de nombreux appareils n'est pas attribuée et que, par conséquent, l'entretien n'est pas effectué de façon rigoureuse, ce qui augmente de façon significative le risque de transmission des infections, le présent sous-groupe de travail a reçu comme mandat :

- de répertorier tous les items (mobilier, appareils ou autres matériels) pouvant entrer en contact direct ou indirect avec les patients ou les liquides biologiques ;
- de proposer une méthode d'attribution des responsabilités basée sur différents critères de décision.

2. DÉMARCHE SUIVIE PAR LE SOUS-GROUPE DE TRAVAIL

Pour aborder la problématique des zones grises, la première étape consistait à répertorier l'ensemble de tous les items pouvant se retrouver dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux.

Le groupe de travail a opté pour une approche par secteurs d'activités. Compte tenu que l'entretien requis pour chacun des appareils dépendra du niveau de risque de contamination, cette approche apparaissait plus fonctionnelle. L'approche comprend les étapes suivantes :

- Un échantillonnage des secteurs cliniques et non cliniques a été dressé.
- Un échantillonnage représentatif des items des secteurs cliniques a été établi.
- À partir des éléments recueillis précédemment, une grille d'analyse incluant des exemples a été élaborée.
- Une liste non limitative de l'inventaire mobilier et de l'équipement a été dressée.
- Une fois cette opération terminée, les items ont été regroupés, à titre indicatif, par familles et par secteurs ; ce regroupement vise à faciliter la recherche.
- Par la suite, le niveau de risque de contamination a été évalué selon que l'item est ou n'est pas en contact direct ou indirect avec les patients ou les liquides biologiques ; les zones « *high touch* » et « *low touch* » ont alors été répertoriées.
- Des critères pour l'attribution de la responsabilité de l'entretien ont été définis ; l'attribution des responsabilités revient toutefois à chaque établissement.

- Le groupe a par la suite déterminé la nécessité de préparatifs à l'entretien et la nécessité de formation pour effectuer la tâche.

L'outil présenté doit répondre aux besoins des différents milieux de soins incluant les CHSLD, les CLSC et les unités de soins à domicile. L'objectif étant d'en arriver à ce qu'il n'y ait plus aucune zone grise, l'exercice demandera un travail d'équipe de l'ensemble des intervenants concernés ; c'est le seul moyen d'arriver à des résultats concrets. Le guide se veut un outil de travail ; il arrive que la responsabilité du nettoyage et de la désinfection soit clairement attribuée, mais que la tâche ne soit pas accomplie. Des moyens de contrôle devront alors être développés par les établissements pour mesurer la qualité des interventions.

3. MÉTHODOLOGIE POUR UTILISER L'OUTIL

L'outil présenté par le sous-groupe de travail a été élaboré de façon à permettre à chaque établissement de s'assurer qu'il n'existe plus aucune zone grise, c'est-à-dire que toutes les surfaces à nettoyer et à désinfecter ont été répertoriées et que la responsabilité de la tâche a été attribuée. L'outil est présenté sous forme de tableau que chaque établissement devra compléter selon ses façons de faire et selon la méthode qui lui conviendra le mieux. L'outil « Tableau d'attribution des responsabilités » se trouve à l'annexe 1.

On peut le remplir en deux étapes.

- La première étape consiste à faire un relevé de tous les appareils et de toutes les surfaces.

La démarche suivante est suggérée :

Secteur, service ou centre d'activités : Comme le niveau de risque de contamination est plus ou moins élevé selon l'environnement dans lequel se trouve l'objet ou la surface, il est important d'établir ce niveau de risque pour tous les secteurs d'activités ou tous les services de l'établissement. Ainsi un clavier d'ordinateur ne présente pas le même risque s'il est dans un secteur administratif ou s'il est au chevet d'un patient aux soins intensifs.

Familles : Pour faciliter la tâche, il est suggéré de regrouper les différents items par familles. Le sous-groupe de travail en propose quelques-unes : équipement médical ordinaire ; équipement médical électronique ; équipement médical portable ; équipement non médical ; équipement informatique ; hygiène personnelle ; jeux/jouets, etc. ; matériel roulant/mobile ; mobilier et surface fixe ; et, enfin, tous les équipements ou surfaces présents dans un secteur non clinique. Cette liste n'est qu'une suggestion et d'autres familles de surfaces peuvent être ajoutées pour mieux répondre aux besoins des établissements. L'annexe 2 présente une liste non limitative des items que l'on peut trouver de même que l'identification des familles auxquelles ils peuvent appartenir. Un glossaire terminologique est ajouté à l'annexe. Le but de ce glossaire est de faciliter la recherche de la description normalisée correspondant à l'item inventorié.

Nom (équipement, mobilier, etc.) : Il s'agit d'une liste permettant de répertorier tous les appareils ou surfaces devant être nettoyés ou désinfectés.

Pour compléter cette première étape, on peut décider de procéder soit par secteurs d'activités ou services, soit par regroupement d'appareils, donc par familles, ou encore de lister tous les appareils si un inventaire complet est disponible. L'établissement choisit la façon qui lui convient le mieux.

- La deuxième étape consiste à déterminer le service responsable de l'intégrité sanitaire² ou le service qui le deviendra s'il s'agit d'une zone grise de même que les exécutants des interventions (interventions entre les patients³ ou interventions planifiées⁴).

Les activités d'entretien de certains équipements ou surfaces sont, soit déjà prévues au manuel de gestion financière pour certains centres d'activités (voir l'annexe 3), soit déjà attribuées de façon claire et précise.

Lorsque les responsables de l'intégrité sanitaire de ces appareils et surfaces sont désignés, il faut par la suite déterminer les responsables de l'intégrité sanitaire des zones grises, c'est-à-dire les zones dont la responsabilité d'entretien n'est pas attribuée. Pour faciliter la décision dans l'attribution des responsabilités, quelques critères sont proposés :

A) Utilisation multipatients : Il s'agit d'une surface qui peut venir en contact avec plus d'un patient entre deux entretiens planifiés. Ceci peut exiger la mise en place d'une procédure ponctuelle d'intervention sur une telle surface, après l'analyse des besoins selon les risques (se référer aux *Lignes directrices*, chap. 5). Les possibilités sont les suivantes :

Oui ou Possible : Les surfaces « *high touch* » peuvent devoir être désinfectées immédiatement après chaque utilisation.

Rare : La situation peut se produire mais elle est peu fréquente.

B) Mobilité : L'item est-il mobile dans l'établissement ? Le suivi de ces appareils en ce qui concerne les entretiens sanitaires planifiés est par conséquent plus difficile. Les possibilités sont les suivantes :

Oui, il est mobile : Les items mobiles doivent idéalement être regroupés lors des entretiens sanitaires planifiés.

Fixe : L'item n'est jamais déplacé en dehors du local où il se trouve.

Remisage fixe : L'item est toujours remisé au même endroit après utilisation (entre les cas ou à la fin de la journée).

Limité : L'item demeure à l'intérieur des limites physiques du secteur.

C) Surface « *high touch* » : Il s'agit de toute surface ou matériel pouvant être potentiellement en contact avec le patient, incluant les surfaces susceptibles d'être contaminées par le sang ou les autres liquides biologiques. Cette zone est habituellement maximale à l'intérieur d'un

2. Service qui est responsable de mettre en marche les activités de nettoyage et de désinfection et de s'assurer de leur planification, de leur exécution et de leur contrôle.

3. Service qui est responsable de la désinfection des surfaces « *high touch* » entre chaque patient.

4. Service qui est responsable d'effectuer les tâches d'entretien sanitaire planifiées.

mètre autour du patient, mais n'est pas exclusive à ce périmètre. Les possibilités sont les suivantes :

Oui ou Possible : L'item possède au moins une surface délimitée de niveau « *high touch* ».

Tout : Signifie que toute la surface est « *high touch* » donc qu'il n'y a aucune surface « *low touch* » ou « *no touch* ».

Tout, sauf la base : Signifie que toute la surface est « *high touch* » à l'exception de la base, qu'elle soit fixe ou mobile.

Contacts : Il s'agit de pièces d'appareils, partie d'un meuble ou accessoires qui sont en contact direct avec le patient.

Contrôle : Il s'agit du panneau de contrôle d'un appareil manipulé par un utilisateur en contact direct et simultané avec un patient.

Liquide biologique : Il s'agit d'une surface pouvant être en contact avec des liquides biologiques en situation dite « normale ».

D) Surface « *low touch* » : Il s'agit d'une surface ou d'un matériel peu susceptible d'être en contact avec un patient. Il est toutefois possible de noter une contamination significative par effet cumulatif dans le temps. Les possibilités sont les suivantes :

Oui ou Possible : L'item possède au moins une surface délimitée de niveau « *low touch* ».

Boîtier : Comme exemple, les panneaux arrière, latéraux et/ou de face : ils ne sont pas en contact direct avec un patient ni avec un utilisateur en contact direct et simultané avec un patient.

Base : Base fixe ou mobile, intégrée ou fixée à l'item (support sur roulettes, chariot, etc.).

E) Surface « *no touch* » : Ces surfaces requièrent un nettoyage périodique seulement. Les possibilités sont les suivantes :

Oui ou Possible : L'item possède au moins une surface délimitée qui n'est pas de niveau « *high touch* » ou « *low touch* » (ex. : attachement plafonnier dans une salle de radiologie, support au plafond, etc.).

F) Risque et conséquences à la suite d'un bris ou d'un dérèglement : Il s'agit d'évaluer le niveau de risque et les conséquences pour le patient ou le personnel, ou le coût engendré si un bris ou un dérèglement de l'appareil survient à la suite d'une activité de nettoyage et de désinfection. L'entretien de ce type d'équipement nécessite généralement une formation.

G) Préparatifs : Des préparatifs sont requis pour effectuer les activités d'entretien ; par exemple, il peut être préférable de regrouper les items ou de les acheminer vers le service responsable de la tâche.

H) Formation : Une formation est nécessaire pour les personnes qui auront à effectuer la tâche ; la formation peut viser les composantes de l'équipement, la procédure à suivre, etc.

I) Efficience : C'est un critère important dans l'attribution de la responsabilité tant de l'intégrité que de l'exécution de la tâche parce qu'il s'agit d'efficacité avec le moindre impact organisationnel ou financier. Exemples : connaissance des conditions d'utilisation, évaluation du risque de transmission, disponibilité de temps entre chaque utilisation, urgence de l'utilisation, disponibilité et proximité de l'exécutant, nombre d'items similaires, etc.

Attribution de la responsabilité

Ces différents critères permettent de déterminer quel service doit avoir la responsabilité de l'intégrité sanitaire et désigner aussi le responsable de l'exécution de la tâche, soit entre chaque patient, soit pour l'entretien sanitaire planifié.

Lorsque la grille « Tableau d'attribution des responsabilités » (annexe 1) est rigoureusement remplie, aucun item ne devrait se retrouver dans la colonne des zones grises. Cet exercice présuppose toutefois un inventaire minutieux de toutes les surfaces et de tous les équipements pouvant être en contact direct ou indirect avec les patients ou les liquides biologiques, et ce, pour chacun des secteurs d'activités ou services de l'établissement.

Notes

La version informatique des annexes 1, 2 et 3 est sous format Excel :

- l'annexe 1 présente un exemple d'attribution des responsabilités ;
- l'annexe 2 présente une liste non limitative des items. Ce fichier comprend trois onglets : la liste des items par familles, une liste d'items par description normalisée et un glossaire terminologique ;
- l'annexe 3 présente les centres d'activités avec les références électroniques Web au manuel de gestion financière.

Les annexes 4 et 5 sont sous format Word :

- l'annexe 4 (4a, 4b, 4c) présente un cheminement pouvant aider à déterminer les exécutants des tâches ou le responsable de l'intégrité ;
- l'annexe 5 présente le modèle général suivi de trois exemples de la démarche à suivre pour la désignation des responsables : le cas d'une civière en chirurgie d'un jour, celui d'un échographe à la salle d'urgence et celui d'un sphygmomanomètre mobile dans une unité de soins.

Ces exemples ne représentent en rien une règle applicable pour tous. Ils servent davantage à démontrer le raisonnement à suivre pour en arriver à une décision. Les milieux sont différents, l'organisation du travail est différente, les décisions peuvent donc aussi être différentes.

4. RECOMMANDATIONS

La démarche effectuée par le sous-groupe de travail l'amène à faire quelques recommandations, dont les suivantes :

- nommer une personne responsable qui devra ultimement décider de l'attribution de la responsabilité du nettoyage et de la désinfection ;
- sensibiliser et responsabiliser les intervenants à l'égard de la transmission des infections liées aux équipements ;
- élaborer des procédures, si ce n'est déjà fait, concernant :
 - la désinfection des appareils lors de leur entretien préventif ou de leur réparation ;
 - l'inscription à la liste, dès leur acquisition, de tous les nouveaux appareils et de tous les appareils en prêt ;
 - les travaux d'entretien dans les chambres d'isolement ;
- réviser les descriptions de tâches pour tenir compte des activités d'entretien ;
- informer et former le personnel ;
- allouer les ressources nécessaires à l'entretien des appareils ;
- réserver du matériel de soins (stéthoscopes, thermomètres, chaises d'aisance, etc.) à l'usage exclusif des patients exigeant des précautions additionnelles ;
- être rigoureux dans l'inventaire des surfaces et appareils ;
- tenir l'inventaire à jour ;
- développer des moyens de contrôle permettant de mesurer la qualité des interventions.

5. CONCLUSION

Il faut rappeler que le respect des pratiques de base et des précautions additionnelles, et ce, par l'ensemble du personnel qui œuvre dans un établissement de soins, demeure un prérequis à toute autre intervention dans la lutte aux infections nosocomiales.

L'attribution des responsabilités de l'intégrité sanitaire et de l'exécution de la tâche d'entretien de toutes les surfaces « *high touch* » et « *low touch* » est un facteur de réussite dans la prévention et le contrôle des infections. La collaboration entre les trois principaux secteurs concernés, soit l'hygiène et la salubrité, la prévention des infections et les soins infirmiers, prend alors toute son importance et elle est primordiale pour compléter adéquatement la grille proposée. Il est à prévoir qu'un ajout ou un transfert de ressources peut être nécessaire pour atteindre l'objectif de « **zéro zone grise** ».

Annexe 1 (extrait de la page 1 du fichier d'annexe 1 à télécharger)

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Tableau d'attribution des responsabilités

Secteur, service ou centre d'activités	Item (équipement, mobilier, etc.)	Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé	Critères de décision									Est-ce qu'une intervention entre les patients est requise? (réf. Lignes directrices, chap. 5)	Exécutant de l'intervention entre les patients si requis	Est-ce qu'un entretien sanitaire planifié est requis?	Service exécutant de l'entretien sanitaire planifié (réf. Lignes directrices, chap. 5)	Service responsable d'assurer l'intégrité sanitaire	Zone grise
			1-Utilisation multipatients	2-Mobilité	3-High touch	4-Low touch	5-No touch	6-Risque et conséquences d'un bris ou d'un dérèglement	7-Préparatifs	8-Formation	9-Efficience						
Tous secteurs	Abreuvoir	Entretien sanitaire	Possible	Fixe	Possible	Possible	Aucune	Non	Non	Non	---	n/a	Oui, Hygiène et salubrité	Hygiène et salubrité	Non		
Bloc opératoire	Anesthésie (appareil)	Asepsie, lavage et nettoyage	Oui	Limité	Contact+Contrôle	Boîtier+Base	Possible										
Hémodynamie	Angiographie cardiaque (système)	Asepsie, lavage et nettoyage	Oui	Fixe	Table	Oui	Support plafond										
Soins infirmiers	Appareil d'évaluation du volume vésical (bladder scan)	----	Oui	Oui	Tout sauf Base	Oui si Base	Aucune										
Hygiène et salubrité	Autorécreuse	Entretien sanitaire	n/a	Oui	Non	Oui	Possible	Non	Non	Non	---	n/a	Oui, Hygiène et salubrité	Hygiène et salubrité	Non		
Soins infirmiers	Bain thérapeutique pour grands brûlés	----	Oui	Fixe	Oui	Oui	Aucune	Oui	Non	Non	x	Oui, Soins infirmiers	Soins infirmiers	Soins infirmiers	Non		
Soins infirmiers	Bassine	----	Non	Oui	Tout	Aucune	Aucune										
Tous secteurs	Bouilloire	----	n/a	Oui	Non	Oui	Possible										
Tous secteurs	Brancard	----	Possible	Oui	Oui	Oui	Aucune										
Tous secteurs	Cafetière	----	n/a	Oui	Non	Oui	Possible										
Installations matérielles	Capsule pneumatique	----	n/a	Oui	Non	Oui	?										
Soins infirmiers	Chaise d'aisance	----	Rare	Oui	Tout	Aucune	Aucune										
Tous secteurs	Chaise ou fauteuil	Entretien sanitaire	Possible	Fixe	Possible	Possible	Roulettes	Non	Non	Non	---	n/a	Oui, Hygiène et salubrité	Hygiène et salubrité	Non		
Approvisionnement	Chariot	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Archives	Chariot	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Bénévoles	Chariot	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Buanderie	Chariot	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Service alimentaire	Chariot alimentaire	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Bloc opératoire	Chariot de fournitures	Asepsie, lavage et nettoyage	Non	Oui	Aucune	Oui	Roulettes										
Hémodynamie	Chariot de fournitures	Asepsie, lavage et nettoyage	Non	Oui	Aucune	Oui	Roulettes										
Imagerie médicale	Chariot de fournitures	Nettoyage	Non	Oui	Aucune	Oui	Roulettes										
Soins infirmiers	Chariot de fournitures	----	Non	Oui	Aucune	Oui	Roulettes										
Urgence	Chariot de fournitures	----	Non	Oui	Aucune	Oui	Roulettes										
Pharmacie	Chariot de médicaments	----	n/a	Oui	n/a	Possible	Roulettes										
Inhalothérapie	Chariot d'inhalothérapie	Nettoyage et désinfection	Oui	Oui	Possible	Oui	Roulettes										
Tous secteurs	Civière d'hôpital	----	Possible	Oui	Oui (+accessoires)	Base	Roulettes										
Tous secteurs	Comptoir	Entretien sanitaire	Possible	Fixe	Possible	Possible	Possible	Non	Non	Non	---	n/a	Oui, Hygiène et salubrité	Hygiène et salubrité	Non		
Inhalothérapie à domicile	Concentrateur d'oxygène	Nettoyage et désinfection	Non	Limité	Oui	Oui	Aucune										
Inhalothérapie à domicile	Cylindre d'oxygène	Nettoyage et désinfection	Non	Limité	Oui	Oui	Aucune										
Tous secteurs	Cylindres de gaz (oxygène ou autres)	----	Possible	Oui	Oui	Oui	Aucune										
Bloc opératoire	Défibrateur	Asepsie, lavage et nettoyage	Oui	Remisage fixe	Contact+Contrôle	Boîtier+Base	Aucune										
Soins infirmiers	Défibrateur	----	Oui	Remisage fixe	Contact+Contrôle	Boîtier+Base	Aucune										
Urgence	Défibrateur	----	Oui	Remisage fixe	Contact+Contrôle	Boîtier+Base	Aucune										
Bloc opératoire	Dossier patient électronique (ordinateur) fixe	Asepsie, lavage et nettoyage	Non	Fixe	Aucune	Boîtier+Base	Aucune										
Hémodynamie	Dossier patient électronique (ordinateur) fixe	Asepsie, lavage et nettoyage	Non	Fixe	Aucune	Boîtier+Base	Aucune										
Imagerie médicale	Dossier patient électronique (ordinateur) fixe	Nettoyage	Non	Fixe	Aucune	Boîtier+Base	Aucune										
Soins infirmiers	Dossier patient électronique (ordinateur) fixe	----	Non	Fixe	Aucune	Boîtier+Base	Aucune										
Urgence	Dossier patient électronique (ordinateur) fixe	----	Non	Fixe	Aucune	Boîtier+Base	Aucune										
Bloc opératoire	Dossier patient électronique (ordinateur) mobile	Asepsie, lavage et nettoyage	Oui	Oui	Possible	Boîtier+Base	Aucune										
Hémodynamie	Dossier patient électronique (ordinateur) mobile	Asepsie, lavage et nettoyage	Oui	Oui	Possible	Boîtier+Base	Aucune										
Imagerie médicale	Dossier patient électronique (ordinateur) mobile	Nettoyage	Oui	Oui	Possible	Boîtier+Base	Aucune										

Annexe 2a (extrait de la page 1 du fichier de l'annexe 2a à télécharger)

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Liste d'items présentés par familles et critères

Secteur, service ou centre d'activités (information à titre indicatif seulement, incomplète et non exclusive)	Familles (suggestions à titre indicatif seulement)	Code Hygiène et salubrité (HS)	Item (équipement, mobilier, etc.) (liste non limitative d'items à inventorier)	Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé	Critères de décision									Est-ce qu'une intervention entre les patients est requise? (réf. Lignes directrices, chap. 5)	Exécutant de l'intervention entre les patients si requis	Est-ce qu'un entretien sanitaire planifié est requis?	Service exécutant de l'entretien sanitaire planifié (réf. Lignes directrices, chap. 5)	Service responsable d'assurer l'intégrité sanitaire	Zone grise
					1-Utilisation multipatients	2-Mobilité	3-High touch	4-Low touch	5-No touch	6-Risque et conséquences d'un bris ou d'un dérèglement	7-Préparatifs	8-Formation	9-Efficience						
Tous secteurs	Équipement non médical	HS00005	Abreuvoir																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00015	Absorbent dioxyde de carbone																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00025	Accélérateur linéaire																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00035	Adaptomètre																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement non médical	HS00045	Adoucisseur d'eau																
Tous secteurs	Équipement non médical	HS00055	Adressographe																
Stérilisation	Équipement non médical	HS00065	Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène																
Non clinique	Équipement non médical	HS00075	Affranchisseur postal																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00085	Agitateur																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00095	Agitateur de poche de sang																
Tous secteurs	Équipement non médical	HS00105	Agrandisseur																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00115	Agrégomètre de plaquettes																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00125	Agrégomètre d'érythrocytes																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00135	Aide auditive																
Non clinique	Équipement non médical	HS00145	Alguisoir de couteaux																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement non médical	HS00155	Alguisoir de lame de microtome																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00165	Alarme de pression voies aériennes																
Non clinique	Équipement non médical	HS00175	Alarme de raréfaction d'oxygène																
Non clinique	Équipement non médical	HS00185	Alcootest																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00195	Amalgamateur																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00205	Amplificateur de luminance																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00215	Analyseur d'acides aminés																
Soins, traitement, chirurgie, diagnostic	Équipement médical électronique	HS00225	Analyseur d'agents anesthésiques																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00235	Analyseur d'antibiogramme																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00245	Analyseur d'azote																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00265	Analyseur de calcium																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00275	Analyseur de chlorures																
Laboratoires de biologie médicale	Équipement médical électronique	HS00285	Analyseur de créatinine																

Annexe 2b (extrait de la page 1 du fichier de l'annexe 2b à télécharger)

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Liste d'items normalisée

Code Hygiène et salubrité (HS)	Item (description normalisée : équipement, mobilier, etc.) «liste non limitative d'items à inventorier»
HS00005	Abreuvoir
HS00015	Absorbeur dioxyde de carbone
HS00025	Accélérateur linéaire
HS00035	Adaptomètre
HS00045	Adoucisseur d'eau
HS00055	Adressographe
HS00065	Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène
HS00075	Affranchisseur postal
HS00085	Agitateur
HS00095	Agitateur de poche de sang
HS00105	Agrandisseur
HS00115	Agrégomètre de plaquettes
HS00125	Agrégomètre d'érythrocytes
HS00135	Aide auditive
HS00145	Aiguiseur de couteaux
HS00155	Aiguiseur de lame de microtome
HS00165	Alarme de pression voies aériennes
HS00175	Alarme de raréfaction d'oxygène
HS00185	Alcootest
HS00195	Amalgamateur
HS00205	Amplificateur de luminance
HS00215	Analyseur d'acides aminés
HS00225	Analyseur d'agents anesthésiques
HS00235	Analyseur d'antibiogramme
HS00245	Analyseur d'azote
HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
HS00265	Analyseur de calcium
HS00275	Analyseur de chlorures
HS00285	Analyseur de créatinine
HS00295	Analyseur de culture sanguine automatisé
HS00305	Analyseur de dioxyde de carbone
HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire
HS00325	Analyseur de fonction pulmonaire (enceinte)
HS00335	Analyseur de fonctions plaquettaires
HS00345	Analyseur de gaz sanguin
HS00355	Analyseur de gaz sanguin portatif
HS00365	Analyseur de glucose
HS00375	Analyseur de lactate
HS00385	Analyseur de microbiologie automatisé
HS00395	Analyseur de monoxyde de carbone
HS00405	Analyseur de motilité gastrique et intestinale
HS00415	Analyseur de motilité œsophagienne
HS00425	Analyseur de prothèses auditives
HS00435	Analyseur de protoxyde d'azote
HS00445	Analyseur de réplication ADN/ARN
HS00455	Analyseur de spectre Doppler
HS00465	Analyseur d'électrolytes
HS00475	Analyseur d'électrolytes portatif
HS00485	Analyseur d'enzymes
HS00495	Analyseur d'hélium dans l'air
HS00505	Analyseur d'hématologie automatisé
HS00515	Analyseur d'hémoglobine [glyco]
HS00525	Analyseur d'immunologie automatisé
HS00535	Analyseur d'oxygène dans l'air

Annexe 2c (extrait de la page 1 du fichier de l'annexe 2c à télécharger)

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Glossaire terminologique

Item : Appellations diverses	Code Hygiène et salubrité (HS)	Item : Description normalisée
Abreuvoir	HS00005	Abreuvoir
Absorbeur CO2	HS00015	Absorbeur dioxyde de carbone
Absorbeur dioxyde de carbone	HS00015	Absorbeur dioxyde de carbone
Accélérateur linéaire	HS00025	Accélérateur linéaire
Accélérateur linéaire, basse énergie	HS00025	Accélérateur linéaire
Accélérateur linéaire, haute énergie	HS00025	Accélérateur linéaire
Radiothérapie, accélérateur basse énergie	HS00025	Accélérateur linéaire
Radiothérapie, accélérateur haute énergie	HS00025	Accélérateur linéaire
Adaptomètre	HS00035	Adaptomètre
Adoucisseur d'eau	HS00045	Adoucisseur d'eau
Adressographe	HS00055	Adressographe
Aérateur (stérilisation au gaz)	HS00065	Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène
Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène	HS00065	Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène
Stérilisation au gaz, aérateur	HS00065	Aérateur pour désorption d'oxyde d'éthylène
Affranchisseur postal	HS00075	Affranchisseur postal
Agitateur	HS00085	Agitateur
Agitateur à éprouvette	HS00085	Agitateur
Agitateur chauffant	HS00085	Agitateur
Agitateur magnétique	HS00085	Agitateur
Agitateur magnétique chauffant	HS00085	Agitateur
Agitateur oscillant	HS00085	Agitateur
Agitateur oscillant chauffant	HS00085	Agitateur
Agitateur rotatif	HS00085	Agitateur
Agitateur de poche de sang	HS00095	Agitateur de poche de sang
Agrandisseur	HS00105	Agrandisseur
Agrégomètre de plaquettes	HS00115	Agrégomètre de plaquettes
Agrégomètre d'érythrocytes	HS00125	Agrégomètre d'érythrocytes
Aide auditive	HS00135	Aide auditive
Aiguiseur de couteaux	HS00145	Aiguiseur de couteaux
Aiguiseur de couteaux et ciseaux	HS00145	Aiguiseur de couteaux
Aiguiseur de lame de microtome	HS00155	Aiguiseur de lame de microtome
Alarme de pression voies aériennes	HS00165	Alarme de pression voies aériennes
Ventilateur >alarme pression	HS00165	Alarme de pression voies aériennes
Alarme de raréfaction d'oxygène	HS00175	Alarme de raréfaction d'oxygène
Alarme rarefaction oxygène	HS00175	Alarme de raréfaction d'oxygène
Alcootest	HS00185	Alcootest
Amalgamateur	HS00195	Amalgamateur
Amplificateur de luminance	HS00205	Amplificateur de luminance
Amplificateur de radioscopie	HS00205	Amplificateur de luminance
Amplificateur luminance intensificateur	HS00205	Amplificateur de luminance
Analyseur d'acides aminés	HS00215	Analyseur d'acides aminés
Analyseur d'agents anesthésiques	HS00225	Analyseur d'agents anesthésiques
Analyseur d'antibiogramme	HS00235	Analyseur d'antibiogramme
Lecteur de zone antibiotique	HS00235	Analyseur d'antibiogramme
Analyseur d'azote	HS00245	Analyseur d'azote
Analyseur d'azote dans l'air	HS00245	Analyseur d'azote
Analyseur biochimique	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Analyseur biochimique automatique	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Analyseur de biochimie automatisé	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Auto-analyseur biochimique	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Auto-analyseur biochimique à profil	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Auto-analyseur biochimique d'électrolyte	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Multi-analyseur biochimique, à profil	HS00255	Analyseur de biochimie automatisé
Analyseur de calcium	HS00265	Analyseur de calcium
Analyseur de chlorures	HS00275	Analyseur de chlorures
Chloridomètre	HS00275	Analyseur de chlorures
Analyseur créatinine	HS00285	Analyseur de créatinine
Analyseur de créatinine	HS00285	Analyseur de créatinine
Analyseur culture sanguine (automatique)	HS00295	Analyseur de culture sanguine automatisé
Analyseur de culture sanguine automatisé	HS00295	Analyseur de culture sanguine automatisé
Culture sanguine automatique	HS00295	Analyseur de culture sanguine automatisé
Analyseur de CO2 dans l'air	HS00305	Analyseur de dioxyde de carbone
Analyseur de CO2 sanguin	HS00305	Analyseur de dioxyde de carbone
Analyseur de dioxyde de carbone	HS00305	Analyseur de dioxyde de carbone
Analyseur de fonction pulmonaire	HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire
Analyseur de fonction pulmonaire, repos	HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire
Appareil evaluation pulmonaire, repos	HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire
Appareil fonction pulmonaire, repos	HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire
Evaluation de compliance pulm.(app.de)	HS00315	Analyseur de fonction pulmonaire

Annexe 3 (extrait de la page 1 du fichier à télécharger)
Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Centres d'activités et références électroniques Web au Manuel de gestion financière

Centres d'activités	CLSC	CH	CHSLD	CR	CJ	Centres d'activités
0100 - Recherche (Activité complémentaire)	X	X	X	X	X	0100 - Recherche (Activité complémentaire)
.....0101 - Programmes financés par le FRSQ		X		X	0101 - Programmes financés par le FRSQ
.....01011 - Infrastructure financée par le FRSQ		X		X	01011 - Infrastructure financée par le FRSQ
.....01012 - Développement financé par le FRSQ		X		X	01012 - Développement financé par le FRSQ
.....01013 - Autres programmes financés par le FRSQ		X		X	01013 - Autres programmes financés par le FRSQ
.....0102 - Organismes à but non lucratif	X	X	X	X	X0102 - Organismes à but non lucratif
.....0103 - Gouvernement fédéral	X	X	X	X	X0103 - Gouvernement fédéral
.....0104 - Établissements - RRSSS	X	X	X	X	X0104 - Établissements - RRSSS
.....0105 - Autres organismes québécois	X	X	X	X	X0105 - Autres organismes québécois
.....0106 - Entreprises privées	X	X	X	X	X0106 - Entreprises privées
.....0107 - Autres organismes	X	X	X	X	X0107 - Autres organismes
.....0108 - Coûts indirects et contributions	X	X	X	X	X0108 - Coûts indirects et contributions
0150 - Projets pilotes (Activité complémentaire)	X	X	X	X	X	0150 - Projets pilotes (Activité complémentaire)
.....0152 - Projets réalisés dans le cadre de programmes fédéraux communautaires pour les enfants	X				0152 - Projets réalisés dans le cadre de programmes fédéraux communautaires pour les enfants
.....0153 - L'institut universitaire de gérontologie sociale	X				0153 - L'institut universitaire de gérontologie sociale
.....0154 - Programme d'aide aux joueurs pathologiques	X			X	X0154 - Programme d'aide aux joueurs pathologiques
0200 - Santé au travail (CSST) - (Activité complémentaire)	X	X	X	X		0200 - Santé au travail (CSST) - (Activité complémentaire)
0250 - Enseignement (Activité complémentaire)	X	X		X	X	0250 - Enseignement (Activité complémentaire)
.....0251 - Enseignement médical	X	X			0251 - Enseignement médical
.....0252 - Enseignement social	X			X	X0252 - Enseignement social
0260 - Internes et résidents en médecine (Activité complémentaire)	X	X				0260 - Internes et résidents en médecine (Activité complémentaire)
0300 - Consultations externes dentaires (Activité complémentaire)		X				0300 - Consultations externes dentaires (Activité complémentaire)
0350 - Aides techniques (Activité complémentaire)		X	X	X		0350 - Aides techniques (Activité complémentaire)
0360 - Projets et programmes ad hoc de promotion de la santé (Activité complémentaire)	X	X				0360 - Projets et programmes ad hoc de promotion de la santé (Activité complémentaire)
0400 - Autres (Activité complémentaire)	X	X	X	X	X	0400 - Autres (Activité complémentaire)
0500 - Parc de stationnement (Activité commerciale)	X	X	X	X	X	0500 - Parc de stationnement (Activité commerciale)
0550 - Cantine et casse-croûte (Activité commerciale)	X	X	X	X	X	0550 - Cantine et casse-croûte (Activité commerciale)
0600 - Location de téléviseurs (Activité commerciale)		X	X	X		0600 - Location de téléviseurs (Activité commerciale)
0610 - Système de télésurveillance (Activité commerciale)	X	X				0610 - Système de télésurveillance (Activité commerciale)
0650 - Location d'immeubles (Activité commerciale)		X	X	X	X	0650 - Location d'immeubles (Activité commerciale)
0700 - Magasin général (Activité commerciale)		X	X	X		0700 - Magasin général (Activité commerciale)

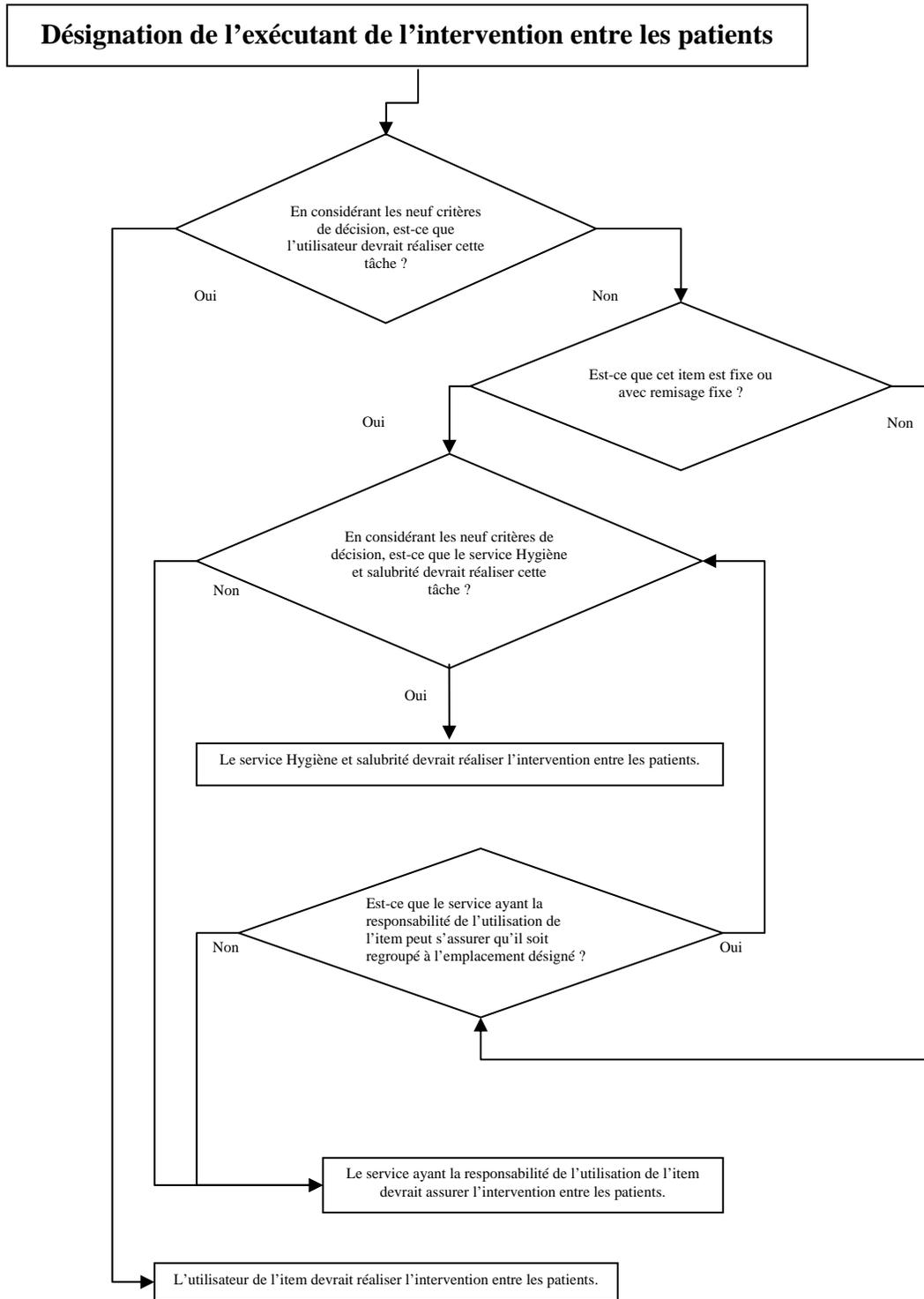
Annexe 4a

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Cheminement

Question préalable :

Est-ce qu'une intervention entre les patients est requise (réf. *Lignes directrices*, chap. 5) ?
 Si oui, on doit désigner l'exécutant.



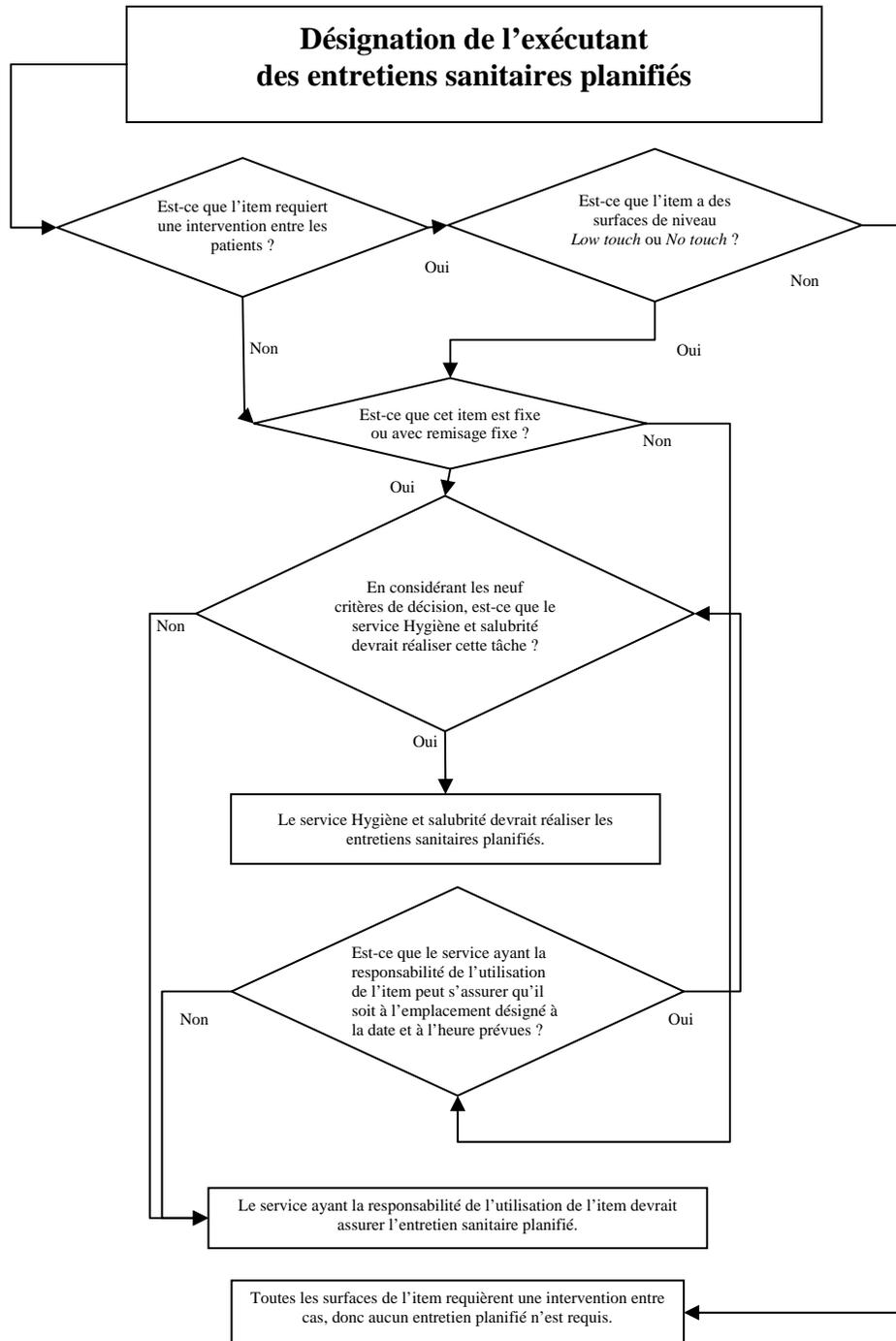
Annexe 4b

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

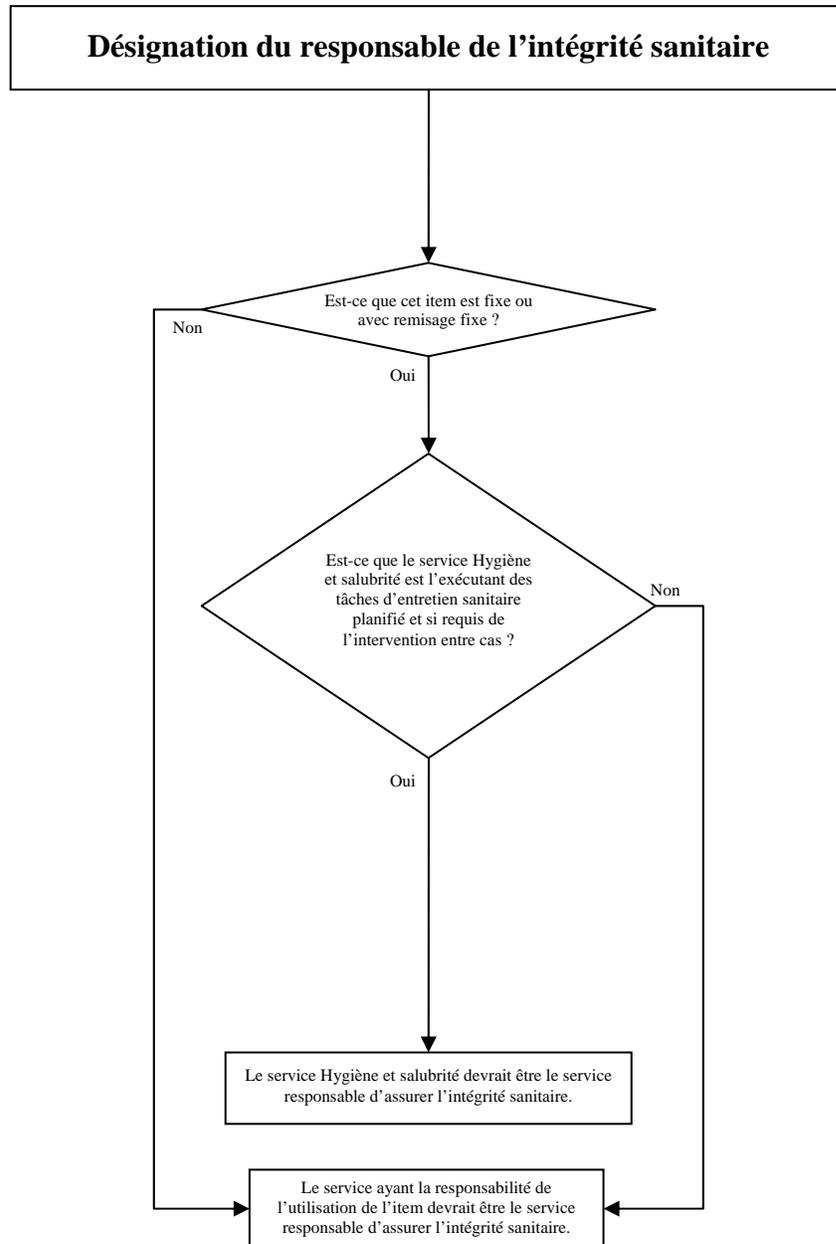
Cheminement

Question préalable :

Est-ce qu'un entretien sanitaire planifié est requis (réf. *Lignes directrices*, chap. 5) ?
 Si oui, on doit désigner l'exécutant.



Annexe 4c
Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités
Cheminement



Annexe 5a
Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités
Schématisation de la démarche décisionnelle
Modèle

A. Déterminer un secteur ou un centre d'activités



<i>Secteur, service ou centre d'activités</i>

B. Déterminer la famille de l'item



<i>Famille</i>

C. Indiquer l'item à traiter



<i>Item (équipement, mobilier, etc.)</i>

D. Valider si le traitement de l'item est inscrit au centre d'activités du manuel de gestion financière



<i>Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé</i>

E. Filtrer l'item parmi les critères de décision

1. Préciser si l'item est destiné à une utilisation multipatients



<i>1. Utilisation multipatients</i>

2. Spécifier la mobilité de l'item



<i>2. Mobilité</i>

3. Préciser les surfaces qui sont considérées *High touch*



<i>3. High touch</i>

4. Préciser les surfaces qui sont considérées *Low touch*



<i>4. Low touch</i>

5. Préciser les surfaces qui sont considérées *No touch*



<i>5. No touch</i>

6. Définir le risque et les conséquences d'un bris ou d'un dérèglement



<i>6. Risque et conséquences d'un bris ou dérèglement</i>

Annexe 5a
Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités
Schématisation de la démarche décisionnelle
Modèle

7. Préciser les préparatifs nécessaires à l'entretien relié aux interventions (si applicable)



<i>7. Préparatifs requis</i>

8. Définir les besoins de formation



<i>8. Formation</i>

9. Mesurer l'efficacité de la tâche



<i>9. Efficacité</i>

F. Déterminer si une intervention entre les patients est requise



<i>Intervention entre les patients</i>

G. Désigner l'exécutant de l'intervention entre les patients



<i>Exécutant entre les patients</i>

H. Déterminer si un entretien sanitaire planifié est requis



<i>Entretien sanitaire planifié</i>

I. Désigner l'exécutant de l'entretien sanitaire planifié



<i>Exécutant de l'entretien sanitaire planifié</i>

J. Désigner le responsable de l'intégrité sanitaire



<i>Responsable de l'intégrité sanitaire</i>

K. Indiquer s'il s'agit d'un item considéré zone grise



<i>Zone grise</i>

Annexe 5b

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : civière en chirurgie d'un jour

A. Déterminer un secteur ou centre d'activités

↪

Secteur, service ou centre d'activités
Chirurgie d'un jour

B. Déterminer la famille de l'item

↪

Famille
Matériel roulant

C. Indiquer l'item à traiter

↪

Item (équipement, mobilier, etc.)
Civière

D. Valider si le traitement de l'item est inscrit au centre d'activités du manuel de gestion financière

↪

Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé
Aucun

E. Filtrer l'item parmi les critères de décision

1. Préciser si l'item est destiné à une utilisation multipatients

↪

1. Utilisation multipatients
Non

La civière étant attribuée à un patient pour la durée du séjour (jusqu'au congé) elle n'est pas considérée multipatients.

2. Spécifier la mobilité de l'item

↪

2. Mobilité
Remisage fixe

3. Préciser les surfaces qui sont considérées *High touch*

↪

3. High touch
Matelas/ Ridelles/ Tête et pied de lit/ Manivelles et commandes

4. Préciser les surfaces qui sont considérées *Low touch*

↪

4. Low touch
Armature

5. Préciser les surfaces qui sont considérées *No touch*

↪

5. No touch
Roues

Les surfaces *No touch* peuvent être nettoyées lors des entretiens préventifs; elles ne requièrent pas de désinfection en situation normale car un nettoyage régulier est suffisant à moins d'une situation exceptionnelle.

6. Définir le risque et les conséquences d'un bris ou d'un dérèglement

↪

6. Risque et conséquences d'un bris ou dérèglement
Non

Annexe 5b

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : civière en chirurgie d'un jour

7. Préciser les préparatifs nécessaires à l'entretien relié aux interventions (si applicable)



<i>7. Préparatifs requis</i>
Aucun

Il faut s'assurer par contre d'un système d'identification et de contrôle.

8. Définir les besoins de formation



<i>8. Formation</i>
Aucune

9. Mesurer l'efficacité de la tâche



<i>9. Efficacité</i>
Conditions d'utilisation

Pour cet établissement : afin de limiter les délais reliés aux préparatifs et la disponibilité.

F. Déterminer si une intervention entre les patients est requise



<i>Intervention entre les patients</i>
Non

Puisqu'il y a une intervention planifiée au départ.

G. Désigner l'exécutant de l'intervention entre les patients



<i>Exécutant entre les patients</i>
N/A

H. Déterminer si un entretien sanitaire planifié est requis



<i>Entretien sanitaire planifié</i>
Oui

L'entretien sanitaire planifié doit nécessairement être fait à chaque départ.

I. Désigner l'exécutant de l'entretien sanitaire planifié



<i>Exécutant de l'entretien sanitaire planifié</i>
Service utilisateur

Puisque l'on intervient dans les zones *High touch* et *Low touch* à chaque départ.

J. Désigner le responsable de l'intégrité sanitaire



<i>Responsable de l'intégrité sanitaire</i>
Chirurgie d'un jour

C'est une décision qui relève de l'établissement.

K. Indiquer s'il s'agit d'un item considéré zone grise



<i>Zone grise</i>
Non

Les intervenants ont été désignés, soit le responsable de l'intégrité sanitaire, l'exécutant de l'intervention entre les patients ainsi que l'exécutant de l'entretien planifié.

Annexe 5c

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : échographe à l'urgence

A. Déterminer un secteur ou centre d'activités

↪

<i>Secteur, service ou centre d'activités</i>
Urgence

B. Déterminer la famille de l'item

↪

<i>Famille</i>
Équipement médical électronique

C. Indiquer l'item à traiter

↪

<i>Item (équipement, mobilier, etc.)</i>
Échographe

D. Valider si le traitement de l'item est inscrit au centre d'activités du manuel de gestion financière

↪

<i>Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé</i>
Aucun

E. Filtrer l'item parmi les critères de décision

1. Préciser si l'item est destiné à une utilisation multipatients

↪

<i>1. Utilisation multipatients</i>
Oui

2. Spécifier la mobilité de l'item

↪

<i>2. Mobilité</i>
Remisage fixe

3. Préciser les surfaces qui sont considérées *High touch*

↪

<i>3. High touch</i>
Contact et contrôle

4. Préciser les surfaces qui sont considérées *Low touch*

↪

<i>4. Low touch</i>
Boîtier / Base

5. Préciser les surfaces qui sont considérées *No touch*

↪

<i>5. No touch</i>
Roues

6. Définir le risque et les conséquences d'un bris ou d'un dérèglement

↪

<i>6. Risque et conséquences d'un bris ou dérèglement</i>
Mauvais diagnostique/ Coûts et délais de remplacement

Les surfaces *No touch* peuvent être nettoyées lors des entretiens préventifs; elles ne requièrent pas de désinfection en situation normale car un nettoyage régulier est suffisant à moins d'une situation exceptionnelle.

Appareil dont un dérèglement ou un bris peut entraîner des conséquences sur le diagnostique ou le remplacement.

Annexe 5c

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : échographe à l'urgence

7. Préciser les préparatifs nécessaires à l'entretien relié aux interventions (si applicable)

↪

7. <i>Préparatifs requis</i>
S'assurer du remisage fixe

8. Définir les besoins de formation

↪

8. <i>Formation</i>
Techniques/ Produits/ Protocoles

Le nettoyage et la désinfection des surfaces *High touch* (sonde et panneau de contrôle) exigent une formation spécifique.

9. Mesurer l'efficacité de la tâche

↪

9. <i>Efficacité</i>
Conditions d'utilisation

F. Déterminer si une intervention entre les patients est requise

↪

<i>Intervention entre les patients</i>
Oui

G. Désigner l'exécutant de l'intervention entre les patients

↪

<i>Exécutant entre les patients</i>
Urgence

On suppose qu'il n'y a qu'un appareil disponible et que l'opérateur est lié à l'activité.

H. Déterminer si un entretien sanitaire planifié est requis

↪

<i>Entretien sanitaire planifié</i>
Oui

I. Désigner l'exécutant de l'entretien sanitaire planifié

↪

<i>Exécutant de l'entretien sanitaire planifié</i>
Service Hygiène et salubrité

Considérant que l'appareil est remisé, il est possible de planifier des interventions dans les zones *Low touch* et *No touch* par le Service Hygiène et salubrité.

J. Désigner le responsable de l'intégrité sanitaire

↪

<i>Responsable de l'intégrité sanitaire</i>
Urgence

K. Indiquer s'il s'agit d'un item considéré zone grise

↪

<i>Zone grise</i>
Non

Les intervenants ont été désignés, soit le responsable de l'intégrité sanitaire, l'exécutant de l'intervention entre les patients ainsi que l'exécutant de l'entretien planifié.

Annexe 5d

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : sphymomanomètre dans une unité de soins

A. Déterminer un secteur ou centre d'activités

↪

<i>Secteur, service ou centre d'activités</i>
Unité de soins de courte durée

B. Déterminer la famille de l'item

↪

<i>Famille</i>
Équipement médical électronique

C. Indiquer l'item à traiter

↪

<i>Item (équipement, mobilier, etc.)</i>
Sphygmomanomètre

D. Valider si le traitement de l'item est inscrit au centre d'activités du manuel de gestion financière

↪

<i>Activités prévues au manuel de gestion financière pour le centre d'activités visé</i>
Aucun

E. Filtrer l'item parmi les critères de décision

1. Préciser si l'item est destiné à une utilisation multipatients

↪

<i>1. Utilisation multipatients</i>
Oui

2. Spécifier la mobilité de l'item

↪

<i>2. Mobilité</i>
Mobile

3. Préciser les surfaces qui sont considérées *High touch*

↪

<i>3. High touch</i>
Brassard/ Tubulure/ Panneau de contrôle

4. Préciser les surfaces qui sont considérées *Low touch*

↪

<i>4. Low touch</i>
Boîtier/ Support

5. Préciser les surfaces qui sont considérées *No touch*

↪

<i>5. No Touch</i>
Roues

Les surfaces *No touch* peuvent être nettoyées lors des entretiens préventifs; elles ne requièrent pas de désinfection en situation normale car un nettoyage régulier est suffisant à moins d'une situation exceptionnelle.

6. Définir le risque et les conséquences d'un bris ou d'un dérèglement

↪

<i>6. Risque et conséquences d'un bris ou dérèglement</i>
Équipement peu sophistiqué

Annexe 5d

Les zones grises : processus d'attribution des responsabilités

Schématisation de la démarche décisionnelle

Exemple : sphymomanomètre dans une unité de soins

7. Préciser les préparatifs nécessaires à l'entretien relié aux interventions (si applicable)



7. Préparatifs requis
Aucun

Il faut s'assurer par contre d'un système d'identification et de contrôle.

8. Définir les besoins de formation



8. Formation
Aucune

9. Mesurer l'efficacité de la tâche



9. Efficacité
Conditions d'utilisation

L'utilisateur connaît les conditions dans lesquelles l'appareil a été utilisé.

F. Déterminer si une intervention entre les patients est requise



Intervention entre les patients
Oui

G. Désigner l'exécutant de l'intervention entre les patients



Exécutant entre les patients
Unité de soins

Considérant la notion de risque rattachée à l'utilisation multipatients, une intervention par l'utilisateur est nécessaire.

H. Déterminer si un entretien sanitaire planifié est requis



Entretien sanitaire planifié
Oui

I. Désigner l'exécutant de l'entretien sanitaire planifié



Exécutant de l'entretien sanitaire planifié
Unité de soins

Puisqu'il n'y a pas de remisage fixe, le service utilisateur doit veiller à l'accomplissement de l'entretien planifié.

J. Désigner le responsable de l'intégrité sanitaire



Responsable de l'intégrité sanitaire
Unité de soins

K. Indiquer s'il s'agit d'un item considéré zone grise



Zone grise
Non

Les intervenants ont été désignés, soit le responsable de l'intégrité sanitaire, l'exécutant de l'intervention entre les patients ainsi que l'exécutant de l'entretien planifié.

www.msss.gouv.qc.ca